

presto Electro Protect

N° comm.: 306369



Fiche Technique

Grâce à sa très bonne capacité de pénétration, la protection électrique presto s'infiltre dans les plus petits connecteurs et chasse l'eau et l'humidité. Les pièces sont protégées contre la rouille et la saleté. Libère les contacts oxydés. Domaines d'application : Commutateurs, câbles, fiches, bougies d'allumage, fusibles

Qualité & propriétés

- · Agent hydrofuge
- Bon pouvoir pénétrant
- Résistant à l'eau
- Dérouille les points de contact oxydés
- Protection contre la corrosion
- Très bon pouvoir pénétrant
- Action rapide
- Prévient les problèmes d'allumage
- Résistant à l'eau, au sel, aux acides faibles et aux alcalins
- Peut être pulvérisé sous n'importe quel angle grâce à une valve spéciale à 360°

Données physiques & chimiques

• Base: Huile minérale

• Nom de la couleur: transparent

Odeur: Caractéristique

Température de fonctionnement minimale: 5 °C
 Température de fonctionnement maximale: 30

Taux de pulvérisation: 1.9

Indice de réfraction: 1,444Pression de vapeur: 3500/20 bar

Densité relative: 0,802 g/ml
Stabilité de stockage: 10 y

• Contenu: 400 ML

Mode d'emploi

- Amener la bombe aérosol à température ambiante.
- $\bullet~$ Température de fonctionnement entre 5° et 30 °C.
- Agiter le bidon pendant 2 minutes avant utilisation.
- La surface doit être propre, sèche et exempte de graisse.
- Éteindre l'équipement électronique avant utilisation.
- Appliquer l'aérosol de protection électrique en couches minces.

Sain pour l'environnement

European Aerosols s'engage à appliquer des formules sans ingrédients restreints ou critiques et à obtenir les meilleures performances possible. Les bouchons et les emballages sont fabriqués à partir de matériaux recyclables.

Élimination

Seuls les bombes, pots ou bidons complètement vides doivent être mis dans une benne de recyclage ou dans un conteneur approprié pour les déchets valorisables. Les bombes, pots ou bidons qui ne sont pas vides doivent être éliminés en tant que « déchets spéciaux ».

Marquage/Étiquetage

Tous les produits fabriqués par European Aerosols sont conformes aux réglementations en vigueur en matière d'étiquetage, conformément à la Directive 1999/45/CE relatives à la classification, à l'emballage et à l'étiquetage des préparations dangereuses. Tous les aérosols correspondent aux TRGS 200 et TRG 300, ainsi qu'à la Directive 75/324/EWG dans sa variation actuelle.

Pour toute autre question technique, appelez notre ligne d'assistance téléphonique au +49 (0) 62 66 75-266 du lundi au jeudi de 9 h à 15 h ou le vendredi jusqu'à 12 h.

À compter du Août 18, 2022 – Cette version remplace toutes les versions publiées antérieurement.